

Engagements individuels pris en 2020		Bilan										Reporting / Communication								
Intitulé de l'engagement individuel	Périmètre	Indicateur / Objectif associé	Échéance ou période de mise en œuvre	Lien avec les engagements communs										Etat de l'action	Résultats partiels/définitifs de l'action	Commentaires (3-15 lignes maximum)	Communication	Report	Modes de vérification	
				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10							
Déployer à une échelle préindustrielle une gestion de la végétation favorable à la biodiversité sous les lignes électriques en s'appuyant sur des techniques de génie écologique et des partenariats locaux pour mettre en œuvre des solutions alternatives au gazonnement. 48000 ha sont concernés dont 4500 classés prioritaires (espaces protégés et coûts d'entretien élevés).	France	2300 ha aménagés en faveur de la biodiversité	Fin 2024	1	1										En cours	1719 ha à fin 2022	Cet indicateur était de 1161 ha à fin 2019, soit + 558 ha en 3 ans, dont + 280ha en 2022. Les efforts se poursuivront pour atteindre l'objectif de 2300 ha de surfaces aménagées à fin 2024. Un COPIL a été instauré en 2022 afin de piloter et suivre plus efficacement les progrès et efforts à fournir.	Non communiqué à date	Sera publié dans le rapport de gestion 2022.	
Ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de la végétation sur l'ensemble des sites RTE via la mise en place d'aménagements couvre-sol et de solutions alternatives d'entretien.	France	65% des postes électriques en agro-phyto en 2022 ; 100% en 2025.	Fin 2025	1											En cours	La cible initiale de conversion des postes en 0-phyto a dû être revue à la baisse, afin de tenir compte d'évolutions dans les connaissances disponibles sur le sujet et de répondre au mieux aux enjeux du régulateur, notamment. Une stratégie Zero-Phyto II a ainsi été présentée à la CRE en 2021. En particulier, celle-ci retire du gazonnement prioritaire des postes à convertir ceux pour lesquels la vulnérabilité des eaux de surfaces ou souterraines au creux des sites n'a été qualifiée ni forte ni très forte. Elle prévoit de convertir au plus tard en 2023 tous les postes soumis à obligation légale (28 sites concernés aujourd'hui), prioritairement après un aménagement préalable, et d'aménager progressivement les autres postes du gazonnement prioritaire en fonction des résultats de études technico-économiques réalisées pour chacun d'eux (environ 250 sites concernés).	Communiqué	Rapport de gestion 2021, page 79 Publication dans le RG 2022 à venir.		
Poursuivre la protection de l'avifaune en équipant les infrastructures électriques avec des balises pour éviter les collisions et avec des dispositifs anti-électrocution. RTE travaille en étroite collaboration avec les ONG et adapte ses ouvrages pour accueillir les espèces protégées.	France	20 km/an de lignes à risque équipées en balises ; 500 dispositifs anti-électrocution/an installés.	En continu			1									Mené à terme	En 2020, RTE a équipé 26 km de lignes en balises avifaune (spirales et sphères) et a installé 1142 dispositifs anti-électrocution (pics, anémomètres, plateformes, etc.) sur les pylônes. En 2021, RTE a équipé 80 km de lignes en balises avifaune (spirales et sphères) et a installé 1255 dispositifs anti-électrocution (pics, anémomètres, plateformes, etc.) sur les pylônes. En 2022, RTE a équipé environ 50 km de lignes en balises avifaune (spirales et sphères) et a installé 1074 dispositifs anti-électrocution (pics, anémomètres, plateformes, etc.) sur les pylônes (données 2022 non consolidées à date).	40 km de lignes par an qui ont été équipées de balises avifaune sur la base d'un programme de balisage ciblant des tronçons jugés sensibles pour les nouveaux ouvrages et les existants. Au total, ce sont un peu plus de 2 500 km de lignes aériennes qui sont équipés de balises avifaune à la fin de l'année 2021. Ces dernières années ce sont plus de 1000 dispositifs anti-électrocution et anti-déclenchement par an qui ont été installés sur le réseau.	Communiqué	Rapport de gestion 2021, page 78	
Accueillir et développer la biodiversité en milieu urbain grâce à des aménagements favorables et un entretien différencié sur les sites tertiaires, en privilégiant l'usage d'espaces labellisés « Végétal Local » ou équivalent.	France	100 % des espaces verts aménagés en faveur de la biodiversité sur les nouveaux sites.	En continu			1									Mené à terme	Reconnaissance de 100% des sites nouvellement construits ou réhabilités en Jardins de Noël. 20 sites reconnus Jardins de Noël à fin 2022.	RTE a intégré des items biodiversité dans son CCTG (Cahiers des Clauses Techniques Générales) Aménagements des Espaces Verts. Ce CCTG est applicable à chaque rénovation ou construction de sites. Ces items ont été travaillés avec l'association Noël, Noël, via son programme Jardins de Noël, fournit une charte de dix gestes à mettre en place pour un espace respectueux de la biodiversité. Le CCTG Aménagements reprend donc ces gestes, qui sont désormais prescrits pour tous les nouveaux sites (ou sites rénovés).	Communiqué	Rapport de gestion 2021, page 79	
Approfondir la connaissance de l'empreinte de RTE sur la biodiversité - effets positifs ou négatifs - en montant des projets de recherche avec des partenaires scientifiques.	France	Investissement en R&D de 1M€/an.	En continu			1									Mené à terme	En 2019, 1,3M€ En 2020, 1,3M€ En 2021, 1,09M€ En 2022, 960K€	RTE mène de nombreux projets de recherche en lien avec la biodiversité. De nombreux partenaires et organismes de recherche nous accompagnent dans ce travail d'évaluation et de compréhension. Ces recherches concernent tous les domaines de biodiversité : terrestre, avifaune et marine. Sur ce dernier item en particulier, la question est fondamentale avec le développement à venir des activités de RTE en mer pour le raccordement des futurs parcs éoliens en mer. Actuellement, en 2022, nous comptons 17 projets, en lien avec la biodiversité marine, qui ont été financés par le R&D Réseau et biodiversité en cours ou terminés.	Non communiqué à date	Données soumises au contrôle interne de l'entreprise.	
Renforcer la sensibilisation et la formation des collaborateurs aux enjeux de préservation de la biodiversité en élargissant l'offre de formation et en les incitant à contribuer aux sciences participatives ainsi qu'à des événements de sensibilisation.	France	Passer de 100 à 140 salariés/an formés dès 2022, et à 150/an dès 2024.	2024												En cours	29 salariés ont été formés à la biodiversité en 2020. 80 salariés ont été formés à la biodiversité en 2021. 128 salariés ont été formés en 2022.	Nous avons déposé notre programme d'action en 2020. La crise sanitaire qui nous avons connue a donc fortement perturbé cette action, puisque les formations organisées par RTE se font principalement sur le terrain. Une partie des formations a dû être annulée en 2020 et 2021. La situation se stabilisant de nouveau en 2022, nous avons pu reprendre la qualité de nos sessions. L'annulation de deux sessions de stages n'a pas permis d'atteindre l'objectif en 2022. Néanmoins, la trajectoire de 150 salariés formés d'ici à 2024 est maintenue avec la création de nouvelles sessions de stages, dès 2023.	Non communiqué à date	Données soumises au contrôle interne de l'entreprise.	
Développer un indicateur qualitatif de la biodiversité dans les entreprises de lignes, à partir de RENATU : et d'empreinte qualifiant les pressions directes de RTE sur la biodiversité. Afin de suivre et comprendre les effets des actions entreprises par RTE en faveur de la biodiversité	France	Ces 2 indicateurs créés en 2021.	Fin 2021												En cours	Indicateur d'empreinte biodiversité : Le résultat obtenu à ce jour est un baromètre de pression à jour nous permettant d'avoir un état des lieux de 2018 à 2021. L'évolution des différents paramètres d'une année à l'autre nous permet d'observer dans quelle mesure et par quels biais nos activités impactent la biodiversité. Ce travail est en cours de consolidation.	Au vu des nombreux indicateurs et méthodes de calcul existants, un travail de recherche, de comparaison et de projection a été lancé pour déterminer quels indicateurs permettraient de répondre aux besoins multiples de l'entreprise. Par ailleurs, un état des lieux des données disponibles et des pressions majeures exercées par le patrimoine et les activités de l'entreprise est en cours. Ces données ont été analysées sous le spectre des 5 pressions majeures sur la biodiversité issues de l'IPBES. Ce travail finalisé en 2021 a été présenté aux différentes parties prenantes expertes du domaine. Sa consolidation et structuration sera poursuivie en intégrant les retours et attentes de ceux-ci, en suivant l'avancement des discussions au niveau français et européens sur la standardisation des reportings en la matière.	Non communiqué à date	Sera communiqué dans le rapport de gestion 2022.	
Développer un partenariat « biodiversité » avec au moins trente fournisseurs clés d'ici 2021.	France	Développer un partenariat « biodiversité » avec au moins trente fournisseurs clés d'ici 2021.	Fin 2021												En cours	Le développement de l'indicateur qualitatif de biodiversité nécessite des compétences en botanique, en écologie avec une personne capable d'appréhender le point de vue de différents métiers. Le travail sur l'indicateur a été lancé en 2020 2021. La validation d'un indicateur local de biodiversité nécessite un important effort de terrain avec un échantillonnage rigoureux et des analyses statistiques développées.	Non communiqué à date	Présentation du travail réalisé sur l'indicateur au colloque de TIENE, en septembre 2022.		
Partager avec les fournisseurs une ambition « biodiversité » en co-construisant des objectifs communs pour prendre en compte ces enjeux tout au long de la chaîne de valeur.	France	Développer un partenariat « biodiversité » avec au moins trente fournisseurs clés d'ici 2021.	Fin 2021												Mené à terme	Lancement du Club Ambition Biodiversité en Janvier 2021, avec 22 entreprises, réalisant des travaux (LA, LS, postes) pour RTE	Quatre réunions se sont tenues. Il a été décidé de co-construire avec ces entreprises un guide biodiversité à destination des encadrants de chantier. En effet, dans les discussions, une problématique souvent remontée était la sensibilisation des opérateurs durant la phase de travaux, notamment en absence d'écologue sur le chantier. Ce guide, finalisé en Septembre 2022, devrait donc permettre de donner aux encadrants une base solide leur permettant de répondre aux questions des opérateurs et d'organiser des sessions de sensibilisation.	Non communiqué à date		
																		Tous ces actions ont également été déposées dans l'Initiative Entreprises Engagées pour la Nature (IFB). Les mêmes résultats ont été fournis en octobre 2022 à l'IFB.		